



Département
des Landes

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PLENIERE DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE DES ESPACES SITES ET ITINERAIRES (CDESI) DES LANDES

9 NOVEMBRE 2017 – SALLE LACATAYE

MEMBRES PRESENTS :

1^{er} collège : mouvement sportif landais:

- Martine BLEZY, présidente du comité départemental de tourisme équestre,
- Mathieu VAYRON, représentant Xavier DUVIGNAU, président du comité départemental de surf,
- Gilles COUTURE, vice-président U.F.O.L.E.P des Landes,
- Eliane LE MOLLAIRE, représentant Christian NAVARRET, président du comité départemental de cyclotourisme
- Chantal BURBAUD, présidente du comité départemental de course d'orientation des Landes,
- Bernard DUROURE, représentant Line FAUVEL, présidente du comité départemental de canoë kayak,
- Bernard THIBAUT, vice-président du Comité Départemental Olympique et Sportif,
- Françoise LEGLIZE, vice-présidente du Comité Départemental de Randonnée pédestre.

2^{ème} collège : Gestionnaires ou acteurs de l'espace naturel :

- M LABORDE, représentant Jean-Roland BARRERE, président de la fédération départementale des chasseurs des Landes,
- Patrick PONGE, vice-président de la SEPANSO des Landes,
- Jacques MARSAN, Président de la fédération départementale de pêche des Landes.

3^{ème} collège : Acteurs institutionnels :

- Henri BEDAT, président de la commission départementale des espaces sites et itinéraires, Conseiller départemental délégué aux sports pour le Conseil départemental des Landes, représentant le Président du Conseil départemental des Landes.
- Philippe MALLET, responsable des milieux naturels et de la biodiversité à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Landes (DDTM)
- Patrick BOURANDY, Conseiller d'animation sportive à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP)
- Serge SORE, Maire de Luxey, représentant du Parc Naturel Régional Landes de Gascogne

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

- Dominique ANDRIEU-GUILLARD, chargée de mission développement local tourisme et animation de groupes de projets transversaux à la Direction du tourisme,
- Lucie TAVERNE, Directrice adjointe de la Direction de l'Environnement,
- Alexandre MARSAN, animateur d'activités physiques et sportives auprès des personnes handicapées à la direction de la solidarité,
- Cyrielle ROCH, responsable du service gestion des itinéraires départementaux à la Direction de l'Environnement,
- Philippe COURTESSEYRE, directeur adjoint de la Direction de l'Education de la Jeunesse et des Sports,
- Laurène QUEURY, coordinatrice sports de nature à la Direction de l'Education de la Jeunesse et des Sports.

INTRODUCTION

M Henri BEDAT rappelle que la CDESI du 28 mars 2017 a notamment permis l'inscription du premier tronçon de l'itinéraire nautique de l'Adour allant de Cazères-sur-Adour à Grenade-sur-Adour et de deux Espaces Sports Orientation à Castets et Commensacq.

M BEDAT rappelle également qu'à ce jour le PDESI dispose de 12 Espaces Sites et Itinéraires inscrits :

- 1 de la filière aérienne (Rion des Landes)
- 7 de la filière terrestre (Course d'orientation : Gaillères, Labenne, Saint-Geours-de-Maremne, Messanges, Pontonx-sur-l'Adour, Castets et Commensacq)
- 4 de la filière nautique qui est d'ailleurs un axe fort identifié dans le cadre de la politique sport de nature (Canoë : Leyre / Activités du littoral : Capbreton / Voile : Sanguinet)

M BEDAT propose l'ordre du jour suivant : (diapo 5)

- 1) Point d'actualité Espaces Sites et Itinéraires et actualisation de l'Espace Sports Orientation de Labenne,
- 2) Point d'actualité sur la randonnée pédestre et inscriptions de boucles de randonnée,
- 3) Point d'actualité sur le schéma cyclable.

Intervention : La SEPANSO interpelle la CDESI concernant le projet de piste cyclable sur la Communauté de Communes Maremne Adour Côte Sud. La SEPANSO souhaiterait avoir plus d'informations sur le projet (sécurisation chemins, servitude agricole, continuité de noues,...), étant sans réponse à son courriel récent, adressé à MACS le 27 octobre 2017. Le projet étant de maîtrise d'ouvrage communautaire, il est informé que le Département ne possède pas ce niveau d'informations. A ce titre, il est conseillé à la SEPANSO de s'adresser de nouveau à la Communauté de Communes en mettant éventuellement la Direction de l'Environnement en copie.

POINT N°1 : ACTUALITES DES ESPACES SITES ET ITINERAIRES

Actualités

- **Présentation** par Laurène QUEURY, coordinatrice sports de nature pour le Conseil Départemental des Landes.

- **Inauguration de l'itinéraire nautique Adour de Cazères-sur-Adour à Grenade-sur-Adour**

Projet porté par le Syndicat du Moyen Adour Landais – (Cf diapo 2 à 4)

Pour 2018, un nouveau tronçon sera porté à l'inscription. A ce jour, les problématiques de franchissement sont réelles et importantes et détermineront le choix du prochain tronçon à inscrire.

- **Aménagements des Espaces Sports Orientation de Commensacq et Castets :**

Inauguration effectuée et réalisation avec le SAPAL des parcours thématiques et des pochettes correspondantes.

- **Leyre :**

Aménagement des accès : Démarche en cours pour l'identification d'un maître d'ouvrage pour la phase travaux visant l'aménagement des 7 accès landais selon les préconisations de l'étude.

Seuil de Pissos : (diapo 6)

Pour la continuité écologique et nautique, le seuil de Pissos a été arasé et l'ancien pont de Testarouman démolit. Opération sous maîtrise d'ouvrage Départementale d'un montant global prévisionnel de 155 682€ financée par le Département (48 557€), les fonds européens FEDER (99 605€) et l'agence de l'eau (7520€)

Remarque : Monsieur Serge Sore indique que la communauté de communes « Cœur Haute Landes » s'interroge actuellement sur la prise de compétence « itinérance nautique ». Pour ce faire, elle a sollicité auprès du Département davantage d'informations relatives au montant et

financement envisageable pour ce projet. Une réponse du Département est actuellement en préparation.

- **Stand Up Paddle:** (diapo 8 à 12)

Dans le cadre de la convention d'objectifs avec la Fédération Française de Surf, mise en place d'un travail spécifique sur le Stand Up Paddle dans les Landes. L'objectif de cette collaboration sera d'établir un recensement des sites de pratiques pour en assurer la promotion et le développement maîtrisé. Il a été envisagé de travailler prioritairement sur les sites à l'intérieur des terres en mettant en avant différentes modalités de pratiques :

- La pratique initiation, famille
- La pratique de l'itinérance
- La pratique compétition race

Remarque de Patrick Bourandy, DDCSPP des Landes : Il serait important de prendre en compte également la pratique de cette discipline par les prestataires et clubs de voile.

Modification de l'Espace Sport Orientation à Labenne : (Diapo 13 à 14)

- **Présentation** par Laurène QUEURY, coordinatrice sports de nature pour le Conseil Départemental des Landes.

Projet porté et présenté par le Comité départemental de la Course d'orientation : Modification des parcelles inscrites au PDESI suite à l'installation de clôture autour du stade. (cf diapo 13 à 14)
La CDESI vote à l'unanimité la modification du périmètre de l'espace sports orientation de Labenne au regard des éléments présentés.

POINT N°2 : ACTUALITES DES ITINERAIRES DE RANDONNEE PEDESTRE ET INSCRIPTION DE BOUCLES DE RANDONNEE

- *Présenté par Cyrielle ROCH, responsable du service Gestion des Itinéraires Départementaux à la Direction de l'Environnement chargée du Plan Départemental des Itinéraires de Randonnée Pédestre (PDIPR) du Conseil départemental.*

- **Actualités PDIPR :** (diapo 15)

- **Avancement projet de sentier de l'Adour :** 2017 marque l'ouverture du tronçon Candresse – Mugron. Aussi, l'itinéraire Dax – Mugron est, à ce jour, opérationnel.
- **Itinéraire Equestre PNRLG :** Présentation de l'état d'avancement de l'itinéraire équestre au sein du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne. Ce projet d'itinéraire équestre sera séquencé en deux phases : pour 2018 de Mano à Moustey puis en 2019 de Moustey à Trensacq, cet état d'avancement dépendra du conventionnement à intervenir. Il est rappelé que ce projet est mené en concertation notamment avec le Comité Départemental du Tourisme Equestre (CDTE).
- **Avancement projet de boucle autour de l'étang d'Aureilhan :** la faisabilité technique et règlementaire de la création d'une boucle de randonnée de 12 km a été validée par des réunions de concertation des usagers et le comité de pilotage de suivi du projet. Dans ce cadre, une demande d'autorisation spéciale de travaux en site classé est en cours et sera présentée à la prochaine Commission Départementale Nature, Paysage et Site à la fin du mois de novembre 2017.
- **Divers :**
 - Etudes en cours de création / modification de nouvelles boucles sur plusieurs communes et notamment Brassempouy, Sainte Foy, Saint Michel Escalus et Narrosse.
 - Règlement PDIPR : volonté de créer un document synthétisant l'ensemble des étapes relevant de la création d'une boucle et définissant le rôle de chacune des parties prenantes. Ce travail sera soumis aux membres de la CDESI début 2018.

- **Inscription PDIPR :** (Diapos 16 à 18)

- Création d'une boucle sur la commune de Heugas : création d'un sentier de randonnée de 5 km avec mise en place d'une convention de passage avec l'ASA des Barthes. Autorisation N2000 obtenue (diapo 16) – intégration dans le rando-guide n°6 du Pays Dacquois. La CDESI vote à l'unanimité l'inscription de cette boucle au PDIPR
- Modification de la boucle 5.9 commune de Labatut : modification du sentier de randonnée existant intégrant 2,6 km de linéaire réparti sur du chemin rural et des propriétés communales pour faire le tour du lac Glés – Autorisation N2000 obtenue. (diapo 17) La CDESI vote à l'unanimité la modification de cette boucle PDIPR.
- Création d'une boucle de promenade thématique – Commune de Vielle-Soubiran (diapo 18). S'agissant d'une boucle de promenade thématique, le Département est partenaire financier, la maîtrise d'ouvrage étant portée par la Commune. Aussi la création et l'aménagement du sentier s'élèvent à 67 000 € avec une participation du Département à hauteur de 6 000 €.
La CDESI vote à l'unanimité l'inscription de cette boucle au PDIPR.

POINT N°3 : ACTUALITES CYCLABLE

➤ *Présentation par Lucie TAVERNE, Directrice adjointe de la Direction de l'Environnement du Conseil départemental*

- Présentation du projet d'Euro vélo 3 « La Scandibérique » (diapos 19 à 21)
L'EuroVélo 3 représente un itinéraire de plus de 5 000 km reliant la Norvège (Trondheim) à l'Espagne (St Jacques de Compostelle) en passant par les Landes (176,94 km). A ce jour, le balisage de la continuité de l'itinéraire sur route et hors réseau routier est sur le point de s'achever. L'ouverture officielle est programmée en juin 2018 au niveau national. Les opérations à venir concernent le jalonnement touristique de l'itinéraire.

- Projets intercommunaux (diapo 22)

- Etude d'aménagement d'une voie verte entre Saint-Symphorien / Mont de Marsan : ce projet est porté par la Communauté de Communes Cœur Haute Lande – 55 km.
- Création d'une piste cyclable Pontenx-les-Forges – Luë – Labouheyre – Commensacq – Sabres (environ 38 km) projet traversant les Communautés de Communes des Grands Lacs, de Mimizan et Cœur Haute Lande.
- Actualisation du schéma cyclable départemental pour la période 2018 – 2027. Une information est faite sur l'état d'avancement, les objectifs, la définition d'axes d'intérêt départemental, régional... Il sera soumis à l'avis de la prochaine CDESI début 2018. (Diapo 23)

La séance est levée.

Renaud VAUTHIER